



Dysfonctionnement serrure porte palière

Par **Scorpion47**, le **29/10/2009** à **15:08**

Bonjour,rrnrnSans nous demander notre avis la société à fait installer, il y a environ 6 ans, de nouvelles portes palières. Aujourd'hui, nous avons de plus en plus de difficultés à verrouiller le second tour de clé. Nous ne sommes en aucun cas responsable du dysfonctionnement de la serrure. Pourtant, cette société nous répond, que c'est à nous, locataires, de payer afin de mettre fin à ce problème.rnAvec mes 450€ mensuel de retraite, que puis-je faire ? Est-ce vraiment à nous de faire le nécessaire ?rrnrnMerci d'avoir lu ce message.rnrnCordialement